

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Regroupement de plusieurs entités cantonales sur le site des Casernes à Yverdon-les-Bains

Le Conseil d'Etat a décidé d'étudier un projet de rénovation douce de l'immeuble Caserne 2 à Yverdon-les-Bains, afin d'y regrouper dès 2008 plusieurs entités de l'administration cantonale. Ce projet répond au manque de surfaces à brève ou moyenne échéance des offices concernés; il permet la réhabilitation à moindre coût d'un bâtiment d'affectation difficile et prochainement vide. Dans ce but, le Conseil d'Etat demande à la Commission des finances un crédit d'études de 95'000 francs.

Trois entités de l'Etat installées à Yverdon-les-Bains ont besoin en priorité de surfaces supplémentaires pour mener à bien leur mission: la Préfecture et l'Office d'impôt du district d'Yverdon, ainsi que la Justice de paix des districts d'Yverdon, Echallens et Grandson. Leurs locaux actuels, situés à différentes adresses et loués auprès de propriétaires tiers, ne présentent pas de possibilités d'extension suffisantes.

Propriété de l'Etat, le site des casernes offre une solution intéressante à plus d'un titre. Il est situé à proximité immédiate du centre et de la vieille ville d'Yverdon. L'immeuble Caserne 1 abrite déjà, depuis 1999, le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois. Occupé jusqu'à fin janvier 2006 par la FAREAS, puis provisoirement par le Centre professionnel du Nord vaudois, l'immeuble voisin Caserne 2 sera libéré en été 2007.

Le regroupement dans ce bâtiment de la Préfecture, de l'Office d'impôt et de la Justice de paix permettrait de développer des synergies fonctionnelles comme une réception unique ou des salles de conférence communes. Les locaux de 2400 m² paraissent adaptés aux besoins actuels et futurs de ces entités, moyennant certains aménagements. Aussi le Conseil d'Etat a-t-il décidé de mener plus avant l'étude, et de rechercher les possibilités techniques et financières d'une rénovation douce. L'intervention légère ne toucherait pas à la structure et permettrait de réhabiliter le bâtiment sous l'angle du développement durable.

A l'origine, le concept "Maison d'Etat" devait aboutir à la reconstruction globale du site. En 2004, les mesures d'économie du Gouvernement imposaient un moratoire sur ce projet de grande ampleur. Aujourd'hui, l'Etat prévoit un investissement modeste de 2,5 millions de francs au total. Par rapport aux dépenses de loyer actuelles, l'opération se

traduirait par une économie de fonctionnement de 62'000 francs par année, soit environ un million sur 15 ans.

Outre la valorisation du patrimoine bâti de l'Etat, ce projet contribue à la régionalisation centralisée du service public, et renforce la ville d'Yverdon-les-Bains comme pôle administratif du futur découpage territorial vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 décembre 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pascal Broulis, chef du DFIN, tél. 021 316 20 01; DINF, François Marthaler, chef du DINF, tél. 021 316 70 01; Philippe Pont, chef du Service immobilier et logistique, tél. 021 316 74 60